

Damier de la succise

EUPHYDRYAS AURINIA
(Rottemburg, 1775)

Famille *Nymphalidae*

Sous-famille *Nymphalinae*

Niveau régional de menace (IUCN) (*)



Quasi menacé

Niveau de menace (liste rouge UICN)	Monde	-
	Europe	LC
	France	LC
	Franche-Comté	NT
Protection nationale	✓	
Directive Habitats	Annexe 2	
Déterminant ZNIEFF	✓	
Plan régional d'action en Franche-Comté	✓	
Difficulté de détermination	Moyenne	



Damier de la succise, vue inférieure (P. & M. GUINCHARD, 2008)

Description et risque de confusion



Face supérieure du damier de la succise (J.-F. MARADAN, 2009)

Ce papillon possède des motifs en damier fauve et jaunâtre. Il a la particularité de présenter, sur les deux faces de l'aile postérieure, une série complète de points noirs dans la bande postdiscale orange (critère déterminant).

Ecologie et biologie

L'espèce présente deux types de populations, considérées parfois comme des écotypes. L'écotype *aurinia*, considéré comme le plus menacé, colonise les milieux humides et pond essentiellement sur la succise (*Succisa pratensis*). L'écotype *xeraurinia* vit dans des milieux secs; ses larves se développent probablement sur des scabieuses (notamment *Scabiosa columbaria*).

Les milieux humides occupés sont variés : prairies humides oligotrophes (*Molinion*) ou plus eutrophes (*Filipendulion*, avec présence de sanguisorbe et de bistorte), pelouses marnicoles, tourbières, marais et landes humides.



Accouplement du damier de la succise (J.-F. MARADAN, 2009)

Elle est observée jusqu'à 2 500 mètres d'altitude.

La présence de lisières forestières ou de bosquets arborés est visiblement indispensable à l'établissement d'une colonie apte à la reproduction. Les éléments ligneux offrent aux mâles des postes stratégiques pour la rencontre avec les femelles.

Une densité importante de la plante nourricière est nécessaire pour permettre l'établissement et le maintien du papillon. Les chenilles sont grégaires et consomment la totalité d'un pied avant de passer au suivant (deux mètres entre les pieds au maximum).

L'espèce est monovoltine; sa période de vol s'étale sur 3 à 4 semaines, en mai-juin en plaine, en juin-juillet en montagne.

Les œufs sont pondus en plaques sous les feuilles des plantes hôtes (succise, scabieuse...).

Le damier de la succise se nourrit de nectar, et semble opportuniste dans le choix des plantes ressources (renouée bistorte, renoncules...). Il est donc capable de s'adapter aux conditions locales, mais il semble néanmoins qu'une diversité relativement élevée et une certaine abondance en plantes nectarifères soient nécessaires pour assurer son maintien.

A noter que les chenilles peuvent subir un parasitisme important (par l'hyménoptère *Apanteles bignelli* notamment) et une prédation intense par certains hémiptères; ceci peut expliquer les fluctuations des populations observées d'une année sur l'autre.

Les populations se maintiennent généralement dans des habitats très fragmentés, et fonctionnent alors en métapopulations (processus d'extinction et de recolonisation locales).

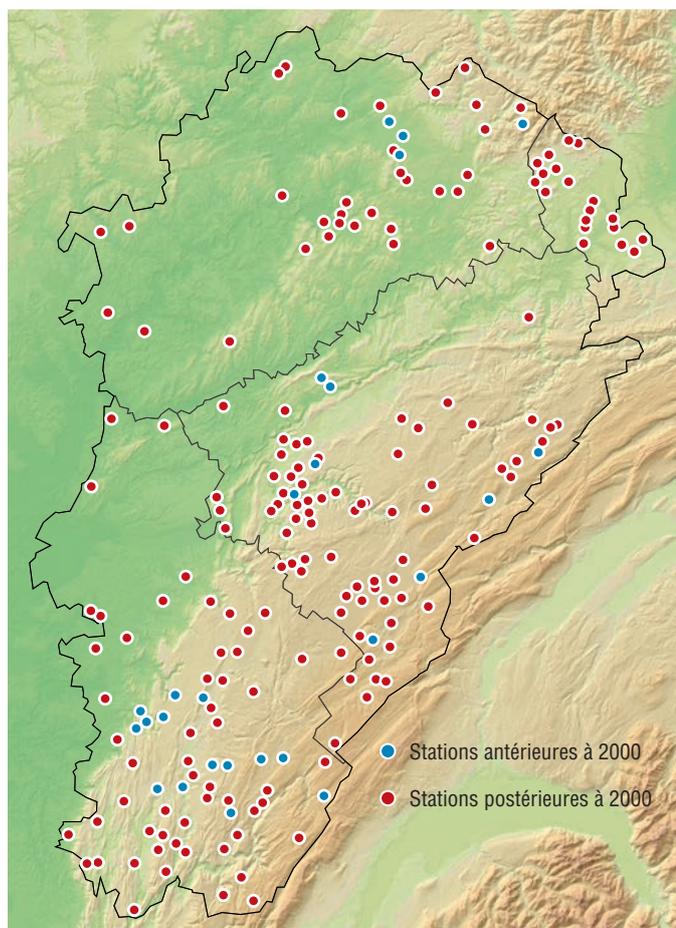
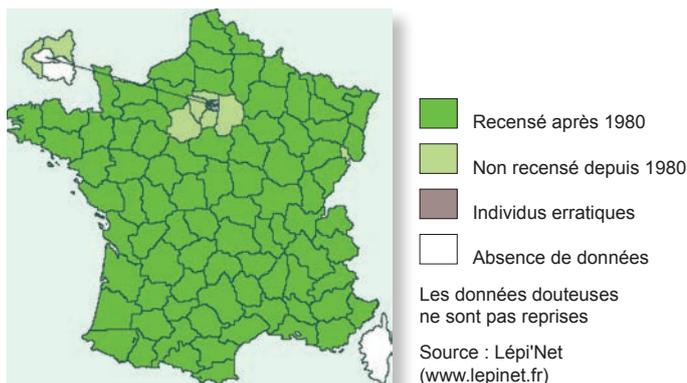


Succise (*Succisa pratensis*), une des plantes-hôtes du damier de la succise (J. GUYONNEAU, 2006)

(*) DD = Données insuffisantes LC = Non menacé NT = Quasi menacé VU = Vulnérable EN = En danger CR = En danger critique RE ? = Eteint régionalement ?

Distribution

Le type écologique *aurinia* est le plus menacé. Cette espèce est présente sur la majorité du territoire français, où elle est localisée et menacée par endroits et en régression. Elle semble avoir disparu de la région parisienne. Elle est en forte régression en Belgique et en grand danger en Suisse. Elle est, de plus, en danger d'extinction en Alsace et sur liste rouge en Champagne-Ardenne. En Franche-Comté, le damier de la succise est assez largement réparti, mais est plus fréquent à partir des premiers plateaux.



Source Taxa (Base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE FC)

Atteintes et menaces

L'assèchement des zones humides constitue une menace majeure pour cette espèce. L'amendement par apport de nitrates est également néfaste, car il entraîne la raréfaction de la plante-hôte, qui ne supporte pas la concurrence des plantes favorisées par les fumures.

Le boisement des zones humides, le pâturage intensif ou les fauches répétées lui sont également très défavorables. La fauche printanière, pendant le développement larvaire et avant la diapause estivale, apparaît aussi très néfaste.

La fragmentation des habitats nuit fortement à l'espèce, très sensible à l'isolement.

Orientations de gestion et mesures conservatoires

Une approche paysagère est particulièrement conseillée pour cette espèce, afin de préserver des réseaux de sites favorables (sites de reproduction et corridors). La gestion doit donc être menée sur des complexes de sites et concerne aussi bien des zones humides que des prairies mésophiles ou des pelouses sèches.

Tout amendement ou drainage est à proscrire ; le gyrobroyage est à limiter aux secteurs les plus densément reboisés.

A l'échelle des sites, il faut maintenir des « milieux semi-naturels herbacés maigres, riches en plantes nourricières des chenilles et fleurs nectarifères, avec des lisières arborées étendues et interconnectées ».

Le pâturage bovin extensif, avant le mois de juillet, permet de préserver le papillon et sa plante-hôte (0,5 UGB/ha maximum sur plusieurs mois). Enfin, il est conseillé de mettre en place une rotation pluriannuelle.

La fauche est à envisager avec plus de prudence car les interventions estivales peuvent être fatales pour une partie des chenilles en nids communautaires à ce moment-là.

Quelques orientations peuvent toutefois être définies pour :

la fauche avec ramassage du foin :

- en septembre à 10 centimètres du sol ;
- en juin, durant la période de vol du papillon ou juste après celle-ci ;

la fauche sans ramassage du foin :

- faucher les parcelles petit à petit selon une rotation pluriannuelle, en juin si possible ;
- repérer les nids de chenille en fin d'été et ne faucher que dans les zones à faible densité.

En vue de recréer des corridors et faciliter les échanges, la coupe en rotation peut créer des clairières favorisant le développement et la floraison de la succise.

Il est recommandé de maintenir ou créer des parcelles boisées, des petits bosquets ou des haies sur la périphérie ou au cœur des habitats herbacés favorables au papillon.

Principales sources consultées

JACQUOT P. & MORA F. (2011). *Agir en faveur des papillons de jour en Franche-Comté. Déclinaison du plan national d'actions Maculinea. Plan régional d'actions en faveur des espèces menacées. 2011-2014.* Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté / Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté. 109 p. + annexes.

LAFRANCHIS T. (2000). *Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles.* Mèze (France), Collection Parthénope, éditions Biotope, 448 p.

LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE (1987). *Les papillons de jour et leurs biotopes. Espèces – Dangers qui les menacent - Protection.* Bâle, Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, 512 p.

Réalisation et diffusion / Avril 2012

Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés
maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 BESANCON
Tél.: 03 81 83 03 58 - Fax : 03 81 53 41 26
cbnfc@cbnfc.org - www.cbnfc.org



Cette fiche a été réalisée avec la participation active du réseau de bénévoles de l'OPIE Franche-Comté.